

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

CAREL : tarifs du département  
informatique applicables au  
1er juillet 1983

83-122

DATE DE CONVOCATION

21 MAI 1983

DATE D'AFFICHAGE

21 MAI 1983

Nombre de conseillers  
en exercice 33  
Nombre de présents 26  
Nombre de votants 31

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTIONS :

UNANIMITE

ROYAN LE 16 MAI 1983

1. JUIL. 1983

du 2-3-1982

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt trois  
le vingt sept juin à 17 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. FABER, Premier-Adjoint

Etaient présents : MM. FABER - TAP - BOUTET - MOST - LE GUEUT -  
POUMAILLOUX - DAUZIDOU - BENOIT - Gal BARBAT - BERTHOME, Mme BUCHET  
M. CANDAU - Mme DE GAYE - Melle DEVIGNE - Mme FONTAN - Mme GAUDIN -  
MM. GAVEN - GEOFFROY - Mme JEAN - MM. LAPERCHE - MARCONI -  
Cl MONNARD - PAPEAU - Mme RAILLAT - MM. REVOLAT - ROUDOT.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme LAFAYE par M. FABER - Mme EPAGNEAU par M. le  
Cl MONNARD - M. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. THOMAS par Me TAP -  
M. COUNIL par Mme RAILLAT.

Absents : MM. de LIPKOWSKI - LACOTTE.

Melle DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Monsieur le Directeur du CAREL propose la fixation  
de nouveaux tarifs pour le Département informatique.

Ces tarifs seraient applicables au 1er juillet 1983.  
L'augmentation serait de 8 % par rapport aux tarifs de 1982.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la proposition de tarifs présentée par M. le Directeur du  
CAREL,

DECIDE :

de fixer, comme suit, à compter du 1er juillet 1983, les tarifs  
du Département "Informatique" du Carel :

			<u>Pour mémoire</u> DCM du 2/7/82	<u>Tarif au</u> 01.07.83
<u>- LANGAGES</u>				
COBOL	COBOL ANS 74	5 jours	1 200 F	1 300 F
FORT	FORTRAN	5 jours	1 200 F	1 300 F
PASC	PASCAL	5 Jours	1 200 F	1 300 F
BASIC	BASIC	5 jours	1 200 F	1 300 F
GAP	GAP II	5 Jours	1 200 F	1 300 F
<u>- INITIATIONS ET INTRODUCTIONS</u>				
BD	INTRODUCTION AUX BASES DE DONNEES	5 Jours	1 200 F	1 300 F
BUR	INTRODUCTION A LA BUROTIQUE	3 jours	800 F	865 F
GPAO	INTRODUCTION A LA GESTION DE PRODUCTION ASSISTE PAR ORDINATEUR	5 jours	1 800 F	1 940 F
TCC	INTRODUCTION A LA TELEINFORMATIQUE ET AUX RESEAUX	5 jours	1 800 F	1 940 F
FORM	INFORMATIQUE APPLI- QUEE A LA GESTION DE L'ENTREPRISE	5 Jours	1 800 F	1 940 F
FINIT	FORMATION INITIALE INITIATION A L'IN- FORMATIQUE ET A LA PROGRAMATION	20 jours 10 Jours	3 200 F 2 400 F	3 450 F 2 590 F
	SENSIBILISATION A LA CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	5 jours	-	1 940 F
	FABRICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	2 jours	-	1 000 F
	CONTROLE QUALITE ASSISTE PAR ORDI- NATEUR	3 jours	-	1 300 F
- COURS DU SOIR		20 heures	1 200 F	1 300 F
- COURS DU SCIR (stagiaires également inscrits en langues )		20 heures	900 F	970 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Député-Maire,  
Le Premier-Adjoint,



*[Handwritten signature]*